



**C O N S E I L   R É G I O N A L   D E   L A   C U L T U R E   D E  
L ' O U T A O U A I S**

**C o m m i s s i o n   d e s   l e t t r e s ,   d u   c o n t e   e t   d e   l a  
b a n d e   d e s s i n é e**

**Procès-verbal de la réunion tenue le 4 juin 2010 de 14 h à 16 h.  
au CRCO  
432, boul. Alexandre-Taché  
Gatineau**

---

Sont présents :

Jacques Falquet, président de la Commission  
V. Théberge (Coopératives des Écrits des Hautes Terres)  
S.-A. Boulais (Écrits des Hautes Terres)  
J. Michaud (Vents d'Ouest)  
J.-D, Boileau (Studio coopératif Premières Lignes)  
G. Therrien (AAAAO)  
A.-M. Trudel (Salon du livre de l'Outaouais)  
E. Desfossés (Salon du livre de l'Outaouais, Salon des régions du livre et Prix  
littéraire Jacques-Poirier)  
I. Martin (Édition de la femme)  
B. Slobodian  
M.-R. Lafond

**1. Mot de bienvenue**

Jacques Falquet souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

V. Théberge appuyée de J. Michaud, propose l'adoption de l'ordre du jour suivant.

### **3. Place des coopératives d'édition au Conseil des Arts du Canada**

Jean-Daniel Boileau soulève un problème majeur que le Studio coopératif Premières lignes a rencontré avec le Conseil des Arts du Canada (CAC). Si le CAC reconnaît bien les coopératives, c'est pour le court terme seulement. En effet, pour l'organisme fédéral, une coopérative est un organisme qui ressemble à une association d'auteurs ce qu'elle ne soutient pas. Ce modèle de gouvernance ne correspond pas aux qualités et aux critères relatifs à l'édition. Le problème ne peut que se poser pour La coopérative des Écrits des Hautes Terres.

Il est suggéré que le CRCO pourra intervenir lorsque le Studio coopératif Premières Lignes aura reçu une réponse plus définitive.

Le CRCO procédera à une vérification chez Vents d'Ouest et auprès d'organismes en arts visuels et en métiers d'arts.

### **4. Le salon du livre de l'Outaouais et le Rendez-vous international de la bande dessinée.**

Estelle Desfossés expose la situation relativement à la tenue du dernier Salon du livre en février 2010. Du coup, elle rappelle que l'exercice propre au prochain Salon débutera dès le 15 septembre 2010.

Anne-Marie Trudel mentionne que le prochain Salon du livre se déroulera du 24 au 27 février 2011. Les partenaires ont été rencontrés. Le SLO souhaite signer dans le cadre d'une entente triennale.

#### **Recommandation**

Il est proposé par Estelle Desfossés, appuyée d'Isabelle Martin, que le CRCO appuie les démarches du Salon du livre auprès de la Ville de Gatineau.

En ce qui a trait au Rendez-vous international de la bande dessinée, l'événement a été reporté en concertation avec les différents acteurs du milieu. Plusieurs éléments sont à l'étude :

1. Identification de la meilleure structure pour organiser l'événement
2. Nouvel organisme ou pas ?
3. Nouvel événement ou pas ?

## 5. Le Prix littéraire Jacques-Poirier

Michel-Rémi Lafond expose le problème des maisons d'édition en lien avec le Prix littéraire Jacques-Poirier. Estelle Desfossés fait le point autour de cette question. Une rencontre à la fin juin ou au mois d'août permettrait de revenir sur ce point.

### Recommandation

Il est proposé par Jacques Michaud, appuyé de Stéphane-Albert Boulais, que la Corporation du Prix littéraire Jacques-Poirier revoie les modalités du Prix littéraire avant l'Assemblée générale annuelle.

## 6. Questions autour de la SODEC et du CALQ

Michel-Rémi Lafond fait état des négociations entre la région et le CALQ dans le but d'en arriver à une deuxième génération d'entente. Les objectifs ciblés par le milieu lors de la rencontre de concertation du 20 octobre étaient clairs :

1. Il ne faudrait plus cibler d'organismes. Donc, passage obligé par le biais d'un appel de dossiers.
2. Augmenter les sommes dévolues à l'entente 2010-2013,
3. Trouver de nouveaux partenaires.
4. Prévoir un mécanisme pour inclure des artistes autres que ceux de la relève entre 18 et 35 ans.

Une entente de principe est intervenue et tous les objectifs ont été atteints. Il s'agit d'attendre que les signataires de l'entente puissent prendre la décision selon le cadre de gouvernance dans lequel il travaille.

Dans le cas de la SODEC, le CRCO souhaite poursuivre la démarche entamée en novembre 2009. Il s'agit d'évaluer les besoins puis d'entamer un processus de négociation entre la région et la SODEC. L'échéancier prévu :

15 Septembre - 15 octobre 2010 : Évaluation des besoins

15 octobre - 1<sup>er</sup> novembre 2010 : rencontre du Comité de suivis

10 novembre - rencontre de la CRÉO

15 novembre - échéancier de négociations

## **7. Priorités de la Commission pour 2010-2011**

**7.1 Objectif :** Travailler à la structuration relativement au soutien financier du milieu des lettres, du conte et de la bande dessinée.

Action 1 : Évaluation des besoins du milieu

Action 2 : Rencontres préparatoires avec des organismes de soutien financier

**7.2 Objectif :** Trouver les moyens de relancer la dimension internationale dans le secteur des lettres en Outaouais

Action 1 : Établissement d'un portrait global relatif à la situation

Action 2 : Évaluation des besoins

Action 3 : Rencontres de partenaires potentiels.

## **8. Activités**

Les membres de la Commission souhaitent que deux activités aient lieu : une première - plus sociale où tous les membres du secteur seront invités ; une autre où le point sera fait sur la situation du secteur.

## **9. Divers**

### **9.1 Droits d'auteur**

Une révision de la loi est en voie d'être réalisée. Les membres de la Commission souhaitent que le CRCO travaille à la préparation d'un mémoire sur cette question.

### **9.2 Répertoire culturel**

Les membres de la Commission sont invités à s'inscrire au Répertoire si ce n'est déjà fait. Ils sont aussi invités à ce que les membres de leur organisation respective puissent aussi le faire.

### **9.3 Formation**

Michel-Rémi Lafond expose les différents volets du service de la formation continue du CRCO.

#### **9.4 Salon des régions du livre**

Il est suggéré que l'organisme voit à la pertinence de son existence lors d'une rencontre à l'automne.

#### **10. Clôture de la rencontre**

La réunion se termine à 15 h 55.

Le président de la Commission

Jacques Falquet